



Charte utilisateur du portail du logement locatif social de la Métropole Européenne de Lille

L'accès au portail est conditionné à la signature de la convention délibérée par votre institution et/ou organisme.

L'utilisation du portail et de ses données, leur interprétation, leur exploitation et leur transmission s'effectuent sous la responsabilité unique de l'utilisateur.

Tout utilisateur s'engage à :

- se former à l'usage du portail cartographique via les supports mis à disposition en page d'accueil,
- respecter les conditions d'utilisation et de sécurisation des données,
- ne pas communiquer ni utiliser les données du portail à d'autres fins, notamment commerciales, qu'à celles définies ci-dessus,
- s'astreindre au secret professionnel et à une obligation de confidentialité,
- se connecter et n'utiliser les données du portail que dans un cadre professionnel et pour les finalités décrites précédemment,
- ne pas céder son login et mot de passe à une autre personne,
- prendre toutes mesures, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation des données traitées tout au long de la durée de la présente convention,
- s'interdire de communiquer tout ou partie des informations à des tiers dans leur forme brute,
- mentionner sur tout document comportant des éléments issus de l'exploitation de cette base la mention : « Source : Portail cartographique des logements locatifs sociaux de la Métropole Européenne de Lille »,
- signaler à l'administrateur du portail son départ afin de désactiver le compte.

Le non-respect de ces dispositions est considéré comme une faute de nature à conduire la MEL à désactiver l'accès de l'utilisateur du portail, sans préjudice des poursuites judiciaires susceptibles d'être engagées, le cas échéant.

Nom :

Prénom :

Organisme :

Je m'engage à respecter les engagements utilisateurs de la charte d'utilisation du portail cartographique des logements locatifs sociaux

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »